L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 25 DECEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

TROUVÉ.

TROUVÉ—Vendredi soir, vers 5 heures, un petit chien, genre Airedale, avec taches blanches. Le propriétaire est prié de venir les réclamer au No 309 rue Bourgogne, en payant les frais. 25déc—3f

DEMANDES.

ON demande—50 Mécaniciens expérimentés pour faire fonctionner des machines à vapeur.
30 Couturières à la main expérimentées.
25 "Pressers" (Pressmen) expérimentés pour pantalon de jean. Travail permanent et bons gages assurés. Chez Mmes. Labe & Sons, coin Grevier et Magazine. 25déc—3f

ON demande, dans une famille, pension pour un monsieur, un homme et deux enfants âgés respectivement de 2 et 4 ans. Donner conditions par semaine et adresser BOARDER, bureau de l'Abeille. 25 déc—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à un institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20déc

A LOUER.

A LOUER—Bureaux, entrepôt et deuxième étage, convenable pour résidence. Entrée pour voiture; grande cour No 27 rue Conti. S'adresser No 112 rue des Français.
27 nov—1 mois DMJ

A VENDRE.

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 50 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs. 2 1/2 heures de la Nouvelle Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Emilia Arceneaux, veuve de Joseph Arceneaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,863—Division E—Attendu que Gabriel Villere, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Emilia Arceneaux, veuve de Joseph Arceneaux, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 déc—25, 30—3 janv.

Succession de veuve Emma Uhde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22,862—Division A.
Attendu que Gabriel Villere, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Emma Uhde, décédée intestat.; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 déc—25, 30—3 janv.

Succession de Mme Virginia Syer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3,815—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pourquoi l'inventaire fait et présenté par James D. Hill, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN
23 déc—23 27 31 Greffier.

Succession de Mme C. F. Braquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 22,617—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres person nes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Braquet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J McGEEHAN.
22 déc—22,27,31. Greffier.

J. C. Trémoulet, faisant les affaires de Trémoulet & Co., contre Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22 243—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaires et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Trémoulet, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
20déc—20 24 29 Greffier.

Succession de Will Steyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 3,894—Division C—A vis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par R. M. O'Brien et Wm. D. Lanier, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
16 déc—16,21,25 Greffier.

Succession de Pierre Théophile Commagère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 3,893—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquels le compte définitif présenté par F. A. Lambert, liquidateur de l'ancienne raison sociale de Commagère et Lambert, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 déc—21 24 30

Succession de Conrad Burger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,805—Division D—Attendu que Mme Wilhelmine Hunsinger, veuve de Conrad Burger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Conrad Burger, décédé intestat.—avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 déc—21 24 30

Succession de John W. Buhrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,346 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pourlesquelles le compte définitif présenté par Frank Rost, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 déc—17 21 25

PAR LE CONSTABLE.

D. A. et R. H. Hackley vs. Louis J. Wise.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 13,152—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, dans l'îlet borné par les rues Napoléon, Toulouse, St Louis et Alexander, VENDREDI, 30 décembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de fonx d'artifices, cadres, bombes, etc., un wagon à quatre roues, un lot de matériaux de construction, une vache et un veau, et à prés un inventaire enlissé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numerotée et intitulée.

Conditions—Etant le deuxieme et dernier encan, la dite propriété sera définitivement et irrévocablement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant un cautionnement, avec une bonne et solvable caution, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement; l'acquéreur sera à déduire du montant de son enchère le montant en comptant le montant d'impression, les frais du constable, etc., s'élevant à environ cent vingt-cinq dollars.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 déc—21,25,30.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884, et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Il est par les présentes donné à tous ceux qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la dite propriété ayant été ensuite vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements pouvaient être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est, par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de racheter de la vente à l'Etat sera définitivement nul et non avenu conformément aux dispositions de l'article quatre cent quatre-vingt-dix-neuf du Code des Comptes Publics, et personne sera reçu de toutes les dites propriétés et les lots ou parcelles de terrain compris et vendus dans le Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de tax. 4 Dist. Judiciaire
supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVAILAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District
Inférieur, No 208 rue Canal.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de caractère public pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Les Grands Tirages à Numéros Simple auront lieu tous les mois, et les Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. T. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 JANVIER 1888.

GROS LOT:

$150,000

RAPPELEZ-VOUS que la présence des présidents Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite égalité qui présidera à la distribution des lots. Ces deux noms sont équivalents pour tous.

RAPPELEZ-VOUS que le billet entier coûte seulement $10 et que les billets sont également divisés en dixièmes, en coupures de $1 chacune.

LES LOTS GARANTIS PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution de banque de cette ville, lequel n'est pas intéressé dans la Loterie, ou payés, en cas contraire dans cette même ville même.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.

AVIS.—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	200..	20,000
200 Lots de....	100..	20,000
500 Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$200	$20,000
100	300	30,000
100	100	10,000
1000 ... de terminaison	50	50,000
2,179 Lots s'élevant à		$335,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser en consultant. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On n'aura rien un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Adresse par Postal Notes, Express Money Order, ou Banque de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lac.

Adresse vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

MAINTENANT A LA DISPOSITION DU PUBLIC.

LISTE DES PRIX DE
T. ENGELBACH,
POUR L'ANNÉE 1888.

MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES, ETC., PURS ET DIGNES DE CONFIANCE.

LES PRIX NOUVEAUX COMMENCENT A PARTIR D'AUJOURD'HUI.

—VOYEZ—

Les prix modiques ci-dessous.

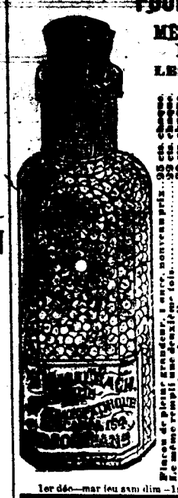

1er déc—mar leu sam dim—1m au 27 déc

PRIX RÉDUITS!
AMERICAN DRUG STORE.

225 CANAL, angle Bassin.
Face au dépôt du Fort Espagnol.

Cet établissement conduit dans des conditions d'économie exceptionnelles est à même de faire bénéficier ses clients et le public d'une diminution de 25 à 33 pour cent sur les anciens prix.

Toutes pilules purgatives, Ayer's, Wright's, Tutt's, etc., ve dues 25 sous, réduites à 10c la boîte	
EMPLATRES—Poreux et autres réduits de 25 à 15 sous.	
SALSEPAREILLES—Ayer, Hood, Helmbold, John Bull, etc., réduits de $1.00 à.. 75c	
SIROPS—Pour le rhume.	
German, de 75c à	55c
Ducongé, de $1.00 à	85c
Indian Turnip, de $1.00 à	80c
Davis' Wild Cherry and Tar de $1, à	75c
Hypophosphates McArthur de $1, à etc., etc., etc.	85c

SPÉCIALITÉS FRANÇAISES—

Vin de Mottier	$1 40
Pilules Blanard	50c
Elixir Antigiarreo	90c
Quina Laroche	80c
Elixir Desroche	85c

QUININE—Véritable qualité pure 1/3 de sous le grain.

Huile de ricin	50c le litre
Sel Glauber	5c la livre
Borax	10c la livre
Borax en poudre	15c la livre

Tous les médicaments sont garantis purs et de première qualité—toujours aux prix les plus réduits.

Les sociétés de bienfaisance responsables trouveront de leur intérêt à contracter pour la fourniture de médicaments avec la Pharmacie Américaine. Les prescriptions seront fidèlement remplies par des jeunes gens, avec une scrupuleuse exactitude, par M. ED. ALEIX, pharmacien gradué et de longue expérience et d'une réputation établie.

Parfumerie fine, sels de cologne Farina et autres. Extraits de Lubin et autres. Brosserie fine, brosses à dents, à ongles, à cheveux, à habits, etc. Le tout à des prix bas plus réduits. Bandages herniaires. Biberons, tétines, etc., etc., toujours frais dans la pharmacie.

Pharmacie Américaine, 225 Canal, encoignure Bassin.
18 déc—60m Face au dépôt du Fort Espagnol

Mme J. DEJAN,

COIN QUARTIER ET DAUPHINE,

MARCHANDE DE MEUBLES.

Appelle l'attention de ses nombreux clients et du public en général sur le

RENOUVELLEMENT COMPLET DE SON STOCK

qu'elle vient de terminer. Elle est à même de vendre à des

CONDITIONS FACILES ET A PRIX MODÉRÉS.

Achetant elle-même tous ses meubles au comptant et n'ayant pas de loyer à payer, elle est en mesure de vendre à meilleur marché que les autres marchands.
20 oct—3m—Mar Jeu Dim

HENRY MASPERO, Président. J. E. TOURNE, Caissier. D. FATJO, Vice Président.

The Traders' Bank,

Coin des rues Decatur et Dauphine, Nlle-Orléans, Lne.,
Fait des affaires de banque et de collections en général, reçoit des dépôts en sommes quelconques, quelque minimes qu'elles soient.

Conseil de Direction:

D. FATJO, de D. Fatje & Co., Négociants. H. T. COTTAM, de H. T. Cottam & Co., Grocers.
J. V. CHARPENTIER, Notaire. C. BASSETTI, de Bassetti & Niquet, Importateurs.
F. N. VOELKMANN, Grocer. S. BERKSON, de Berkson Bros & Haspel, Grocers.
THOS. McDERMOTT, Négociant en sucre. H. GALBREATH, Courtier de sucre.
HENRY MASPERO, Courtier en sucre et en riz.
9 déc—3 mois—mardi,lendi dim

DELORD BURTHE, Importateur.

THOMAS BRULATOUR, Gérant.

Champagnes IMPERIAL CLUB, RUBY ROYAL, HENRI ABELF, REIMS, Bières Base, Guinness Stout, Dog's Head, Bottling, Read Bros. Londres; Vins fins, Vins de la Californie, Conserves alimentaires, Thés des meilleures qualités; agence de H. F. Finlay, de New York; Henri Abelé, Champagne de Reims, Read Bros., Londres, Bonbons Maillard et Huyler's de New-York.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieis de la rue du Canal, 2me district.
1nov—3m—mar jeu dim

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE,
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
J. F. BRODER, Chairman; NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOERTZ, A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87—1an

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway,
Sohmer,
Knabe,
Behr,
Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en

Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

Assure contre les risques de feu dommages de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

JEAN T. DUGARON, EDWD. J. BOREE.
PIERRE FOUTE, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, CHAS. ERHARD,
JULES TUJES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT, JR.
J. W. KINCH.
64 fév—1an

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 50 1/2 Union, 2e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.

Français, Anglais, Volapuk, Tenu des Livres, etc.
16 oct—

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Rêves

L'Ecrire de Français et d'Anglais comprend tout ce qui est toutes les bases d'enseignement et se rattache à des professeurs expérimentés.

Un classe de calligr. et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et sans classe de tenue à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en fleurs, en papier, en cire sont admis sans être mis sous prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.

Factors and Traders
INSURANCE CO.,

49 - Rue Carondelet - 49

CAPITAL - - - $400,000

ASSURANCES.

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184 —Réorganisée comme compagnie d'assurance populaire en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixes de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président
J. H. OGLESBY.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling.	Chas M. Whitney.
Geo. W. Bentell,	J. H. Ogleshy.
C. Marinoni,	W. R. Lyman.
J. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Debery,	S. C. Coulon,
E. F. Bachman,	Charles Newman
Joseph Kohn,	M. Gillis,
James T. Rodd,	Chas. A. Rice
	D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10juil 87—1an

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.

...Etablie en 1805.

BUREAUX: 8 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs. R. B. Perry, entreposé, vs Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,515—Ex vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt-cinq lignes carrées d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Fabacher, Harmony et Soniat, et désigné par le No 1 de la subdivision de quarante-neuf pieds six pouces de front sur la rue Carondelet, sur Toledano, et ses lignes parallèles, mesurant entre elles cent pieds de profondeur, et étant la première ligne contenant vers la rue Harmony, quarante-trois pieds onze pouces et quatre lignes, pour à un angle droit sur une ligne courant parallèlement avec la rue Carondelet vers la rue Toledano de dix sept pieds trois pouces et trois lignes, et se formant un angle droit sur une ligne courant parallèlement à la rue Harmony de cent vingt pieds, quatre pouces jusqu'à la rue Carondelet, exclusivement en partie le terrain.

Etant composés du lot de terrain originairement cédé et de une partie des lots originaux numéros six et huit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17déc—17 24 31—jan 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de modeste ascorte.

Mme Alice Dieklasen vs. J. J. Insurcity.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,196—En vertu d'un ordre de vente daté 9 décembre 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur la porte de derrière de l'Assemblée, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 décembre 1887, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

A nous ci-présent une lot de meubles de salon, plusieurs assortiements de chambre à coucher et d'autres meubles de ménage, de la faience, des couvertures, matelas, portraits et autres objets, etc., selon un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Ces divisions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17déc—17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Patrick Blaney vs. John V. Sherlock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,061—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Céleste, St-James Tchoupitoulas et Levée, sur un plan en date du 5 mars 1867, arpentage de F. Pedesclaux, alors notaire, lequel lot de terre, ci-après mentionné, a été vendu par certificat de voyer, signé par J. A. D'Hémécourt, greffier d'un notaire précédemment Abel Dreyfous, mesure, au pied américain, quarante trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue St-James, cent-cinquante-neuf pieds huit pouces et six lignes de profondeur de la ligne de face à la ligne près de la rue New Levée, cent cinquante-neuf pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue New Levée, et soixante-dix-huit pieds onze pouces et deux lignes de largeur dans le derrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
16déc—16 23 30—jan 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. Sabin Carter vs. la succession de N. Migliore et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,566—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Fabacher, Harmony et Soniat, et désigné par le No 2 de la subdivision de quarante-neuf pieds six pouces de front sur la rue Carondelet, sur Toledano, et ses lignes parallèles, mesurant entre elles cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16déc—14 21 28 jan 4 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeff McGuigin vs Jules A. Fierat.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,545—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 décembre 1887, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2e district de cette ville, dans l'îlet 294, borné par les rues St. Philippe, Tonti, Dumaine et Miro, faisant partie du lot No 3, mesurant dans la dite esquine et en composant la partie du fond. Cette portion de terre mesure 17 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues St. Philippe, et Dumaine et 94 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, le séparant des lots Nos 1 et 2 de dite esquine.

Une autre portion de terre, dans le même îlet, faisant partie et formant le fond du lot No 4 de l'esquine et composant 17 pieds sur cette même ligne parallèle aux rues St. Philippe et Dumaine et 94 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, le séparant des lots Nos 3 et 5 de la dite esquine.

Une autre portion de terre, dans le même îlet, faisant partie et formant le fond du lot No 5 de la dite esquine et mesurant 49 pieds sur cette même ligne parallèle à la rue Tonti, de la cinquième 25 pieds 10 pouces sur une ligne dans la direction de la rue Miro et 49 pieds sur une ligne oblique dans la direction de la rue St-Philippe, de 14 pieds 1 pouce sur une ligne parallèle à la rue St-Philippe se dirigeant vers la rue Tonti, de là 25 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Miro, et de là 49 pieds 1 pouce sur une ligne parallèle à la rue St-Philippe se dirigeant vers la rue Tonti, de là 25 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Miro, le séparant de la portion du lot No 6 ci-dessus décrite.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage avec galerie, chambre de bain, hangar à charrette, écurie, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No municipal 276 St. Philippe.

Cinq lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les lettres A B C D et E sur un plan dressé par A. de Armas, député-voyer dont copie jointe à l'acte d'achat fait par Charles Stiegler en date du 17 janvier 1880 dans l'îlet borné par les rues Pêters (autrefois Levée), Espagne, Mandeville et Derbigny (autrefois Victor), et mesurant comme suit:

Le lot A mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur et face sur 80 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot B, avec l'usage d'une allée de passage et faisant face à la rue Mandeville, de 30 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme résidence et bar-room, avec cuisine, hangar, dépendances, etc., et désigné par le No 82 rue Peters.

Le lot B mesure 19 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 7 pouces sur la ligne latérale qui le sépare du lot A, 80 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C, avec l'usage de l'allée ci-dessus mentionnée.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages actuellement construit, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance, citerne, etc., etc., et désigné par le No 84 rue Peters.

Le lot C mesure 19 pieds 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 7 pouces sur la ligne latérale qui le sépare du lot B, et 79 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, avec dépendances, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 86 rue Peters.

Le lot D mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot C, sur 19 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot E, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, avec dépendances, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 88 rue Peters.

Le lot E mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, et 79 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot F, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, avec dépendances, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 90 rue Peters.

Les 5 lots de terre ci dessus décrits ont été acquis par le défunt de la succession de J. B. C. Segond, par acte passé devant O. Villere, notaire, le 22 mai 1882.

Les améliorations comprenant un magasin en briques à trois étages occupé comme magasin de nouveautés, avec cuisine, hangar, dépendances, etc., et désigné par le No 84 rue Peters.

Toutes les dites propriétés ci-dessus mentionnées sont plus amplement décrites en se référant aux plans et esquisses desdites propriétés, lesquels plans ont été dressés par M. Eugène Lagarde, arpenteur, et déposés au bureau de John B. Léger, notaire, 58 rue Bourbon.

Conditions—Une moitié en plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste au crédit d'une année pour des billets garantis par hypothèque avec intérêt à huit pour cent par an, payable en l'étude jusqu'à parfait paiement. Les balances devront être assurées jusqu'au paiement des billets, et la police délivrée et endossée et transférée à la dite succession et tout autre détenteur des billets. En cas de procès pour le recouvrement des billets, l'acquéreur paiera 5 pour cent, honoraires d'avocat en sus de montant en litige.

Les actes de vente passeront John B. Léger, notaire, 58 rue Royale, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
4 déc—4 10 17 24 31—janv 7

PAR W. I. HODGSON

Une plantation de valeur,
7 1/2 heues plus haut que la Nlle-Orléans
Sur le fleuve Mississippi.
Ayant environ 1400 acres de terre,
Dans la paroisse St-Charles,
Avec résidence, Secrerie, Machines, et tout le matériel nécessaire.
Dans l'affaire des mineurs Schwabacher.
Succession Samuel Friedlander et en femme, tous deux décédés.
Vente pour un partage.
Conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I